

COÛTS DE PRODUCTION

ÉLEVAGES OVINS ALLAITANTS

BIO

CAMPAGNES 2017 À 2020

Le présent document constitue une synthèse des résultats technico-économiques des élevages ovins allaitants observés par les conseillers techniques élevage de Bio Nouvelle-Aquitaine sur les campagnes 2017 à 2020. Les travaux ont été menés avec la méthode et l'outil COUPROD de l'Institut de l'Élevage.

ÉCHANTILLON

L'échantillon est constitué de 28 diagnostics « Coûts de production » sur 12 exploitations. Travaillant sur un petit effectif, 4 exploitations conventionnelles travaillant sur l'autonomie alimentaire et la réduction d'intrants ont été conservées et constituent notre témoin pour situer les performances des exploitations biologiques. Les bases nationales COUPROD en ovins allaitants biologiques étant encore fragiles et à consolider. Deux de ces fermes conventionnelles sont en fonctionnement Bio sur les terres en 2020 et sont en Bio sur le troupeau ovin à partir de 2021 (C&D).

Pour appréhender les résultats, la typologie suivante est proposée :

- ◆ Exploitations conventionnelles de l'Ouest de la Nouvelle-Aquitaine (Effectif = 4).
- ▲ Exploitations biologiques de l'Ouest (Effectif = 5).
- Exploitations biologiques de l'Est de la Nouvelle-Aquitaine (Effectif = 3).

Les couleurs ont pour fonction d'aider à la distinction des exploitations. Les chiffres identifient la campagne de résultats (20 = campagne 2020).

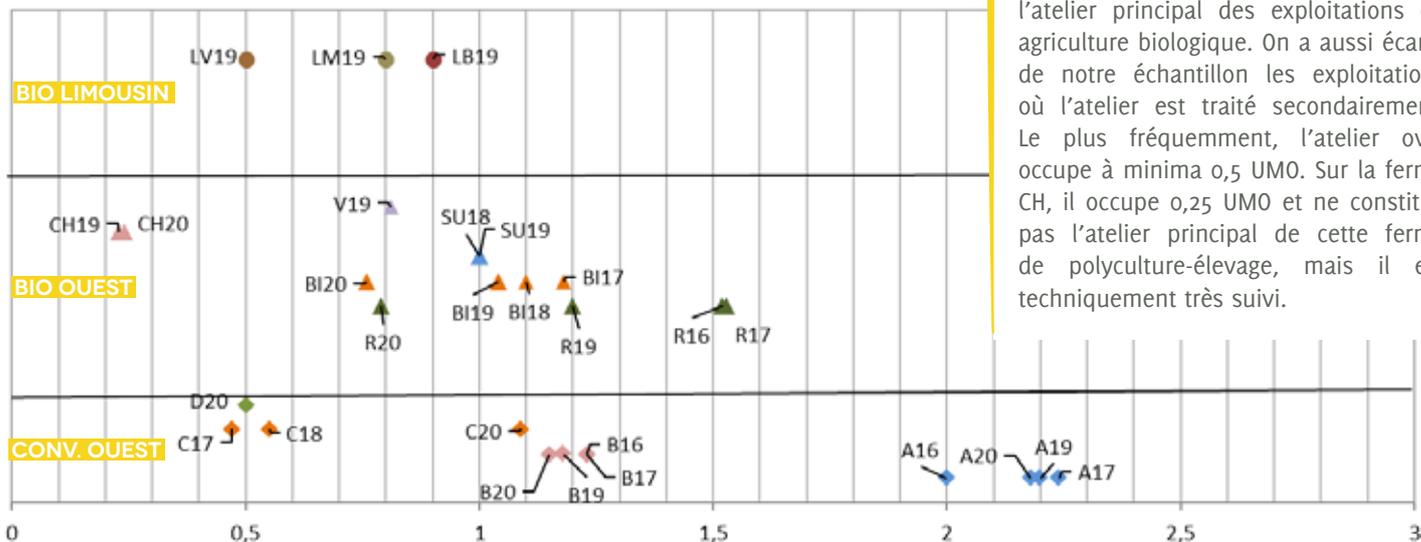
Bien que les situations locales soient hétérogènes, les fermes de l'ouest travaillent le plus fréquemment avec des races herbagères (Vendéen, Charmois) et bouchères (Suffolk, Charollais, Rouge de l'Ouest), alors que la présence de races rustiques est plus marquée à l'Est (Limousine). Les potentiels des terres pour la culture de céréales et protéagineux autosome sont supérieurs à l'Ouest.

Au vu de la taille de l'échantillon, on ne présentera pas ici de résultats médians ou de quartiles inférieurs et supérieurs. Les résultats des fermes sont anonymes mais codés afin de pouvoir suivre les équilibres mobilisés pour atteindre les performances techniques ou économiques constatées.



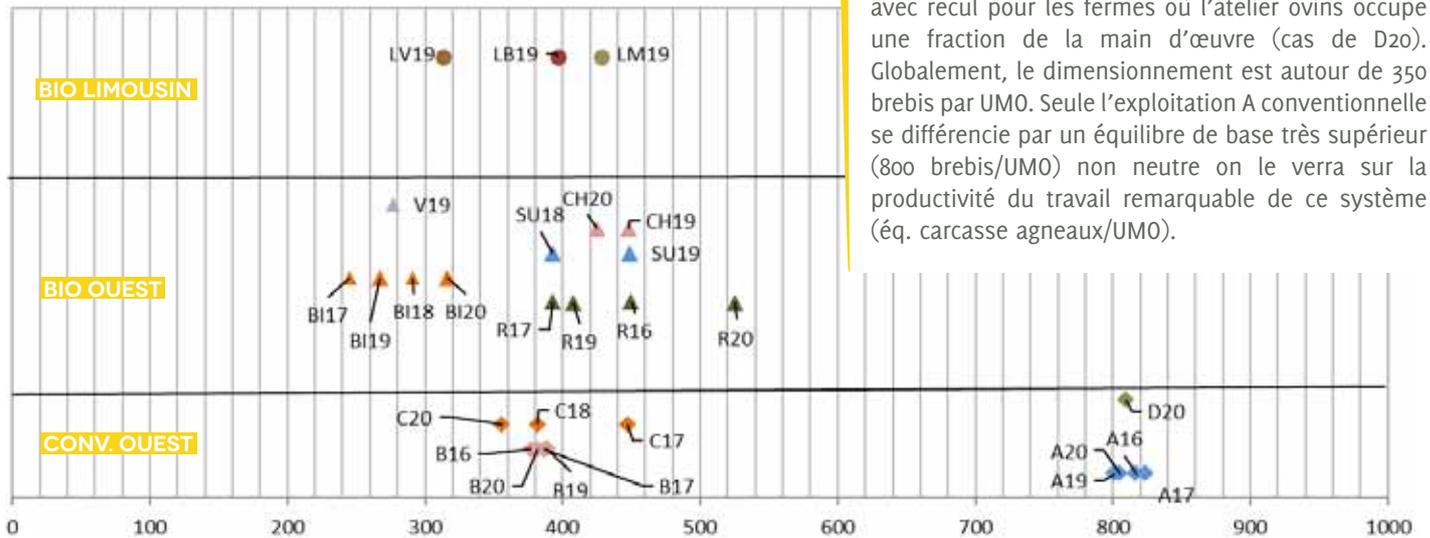
CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS

NOMBRE D'UNITÉ DE MAIN D'OEUVRE AFFECTÉ À L'ATELIER OVIN



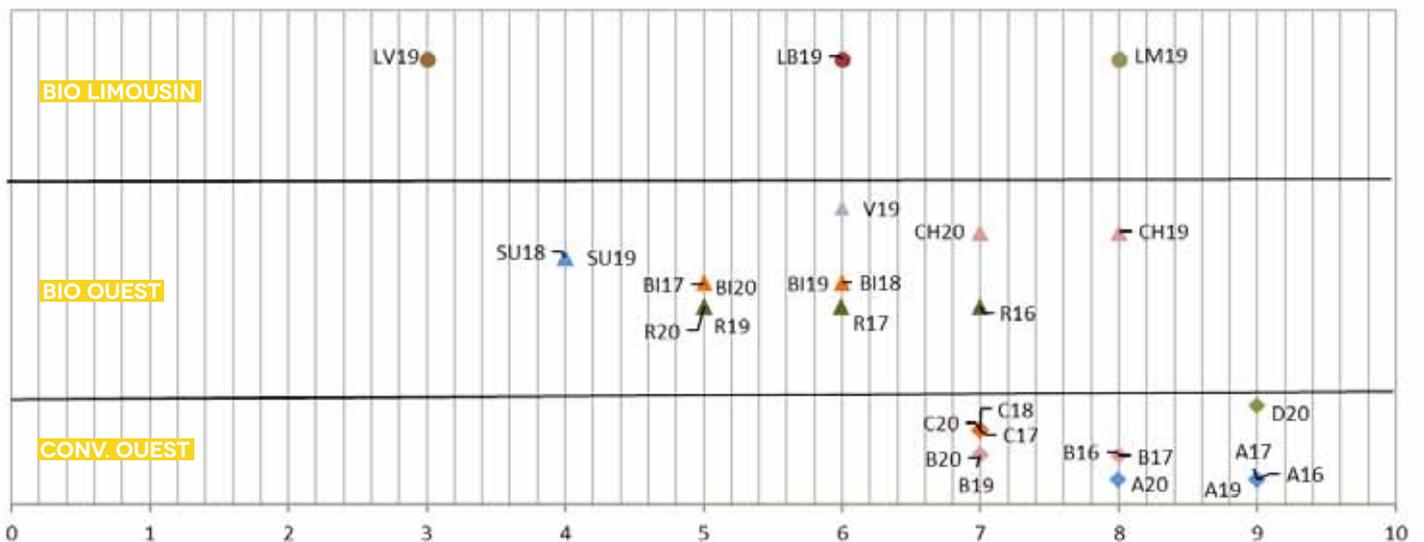
Les ateliers ovins constituent rarement l'atelier principal des exploitations en agriculture biologique. On a aussi écarté de notre échantillon les exploitations où l'atelier est traité secondairement. Le plus fréquemment, l'atelier ovin occupe à minima 0,5 UMO. Sur la ferme CH, il occupe 0,25 UMO et ne constitue pas l'atelier principal de cette ferme de polyculture-élevage, mais il est techniquement très suivi.

NOMBRE DE BREBIS EMP PAR UMO OVINS



Le nombre de brebis par UMO est aussi à interpréter avec recul pour les fermes où l'atelier ovins occupe une fraction de la main d'œuvre (cas de D20). Globalement, le dimensionnement est autour de 350 brebis par UMO. Seule l'exploitation A conventionnelle se différencie par un équilibre de base très supérieur (800 brebis/UMO) non neutre on le verra sur la productivité du travail remarquable de ce système (éq. carcasse agneaux/UMO).

CHARGEMENT MOYEN ANNUEL EN BREBIS /HA SFP

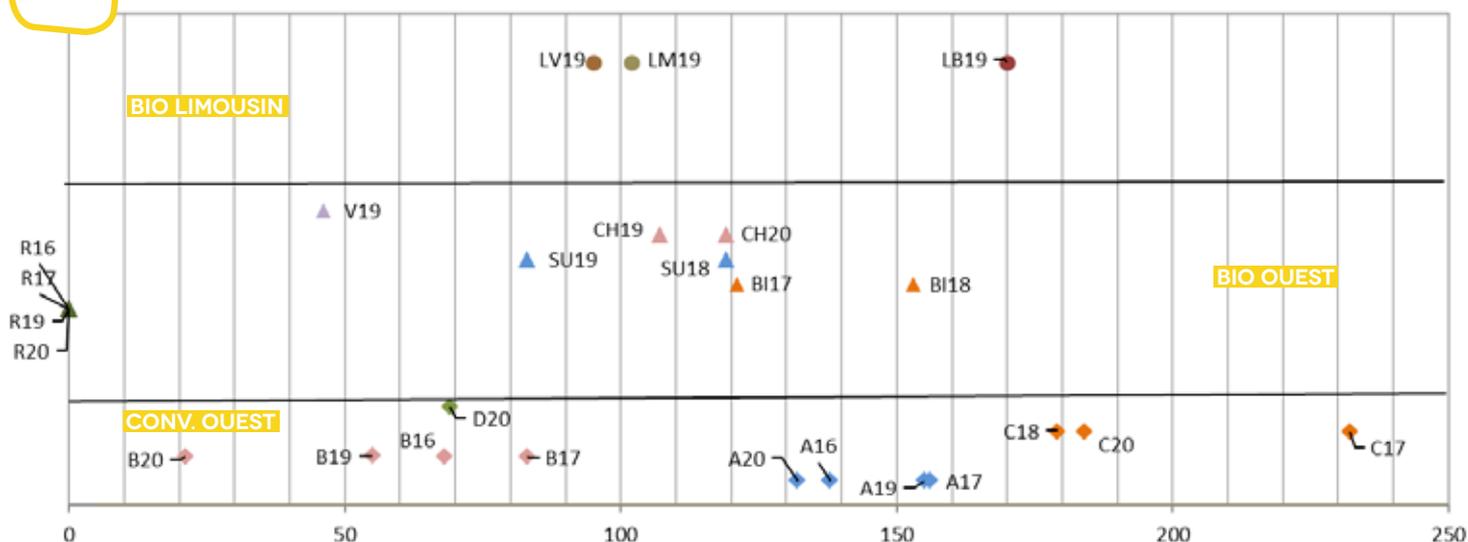


Sur le plan du chargement, la rupture impliquée par le fonctionnement biologique est très nettement perceptible. Là où des systèmes utilisateurs d'urée ou d'ammonitrates sur la surface herbagère vont être en capacité de maintenir 8 à 9 brebis / ha SFP, le chargement Bio soutenable est fréquemment voisin de 5 à 6 brebis / ha SFP. Les situations Bio avec chargement supérieur s'explique soit par la possibilité de s'appuyer sur des ressources additionnelles de type couverts végétaux non retranscrites par la méthode COUPROD, soit par une situation de facto sous tension sur le plan de l'autonomie fourragère (sous-alimentation ou achats). A noter que l'approche classique de comptabilisation des UGB ovins néglige totalement le poids des agneaux en finition herbagère à partir de 4 mois (cas par exemple de R ou de B20. Ces agneaux à partir du sevrage ont une consommation substantielle de matière sèche (de l'ordre de 4% du poids vif ou a minima 1,2 kg MS d'herbe/agneau/jour pour un agneau de 30 kg vif). Le chargement est donc plus important sur ce profil de ferme avec finition herbagère d'agneaux gris ou de reports.





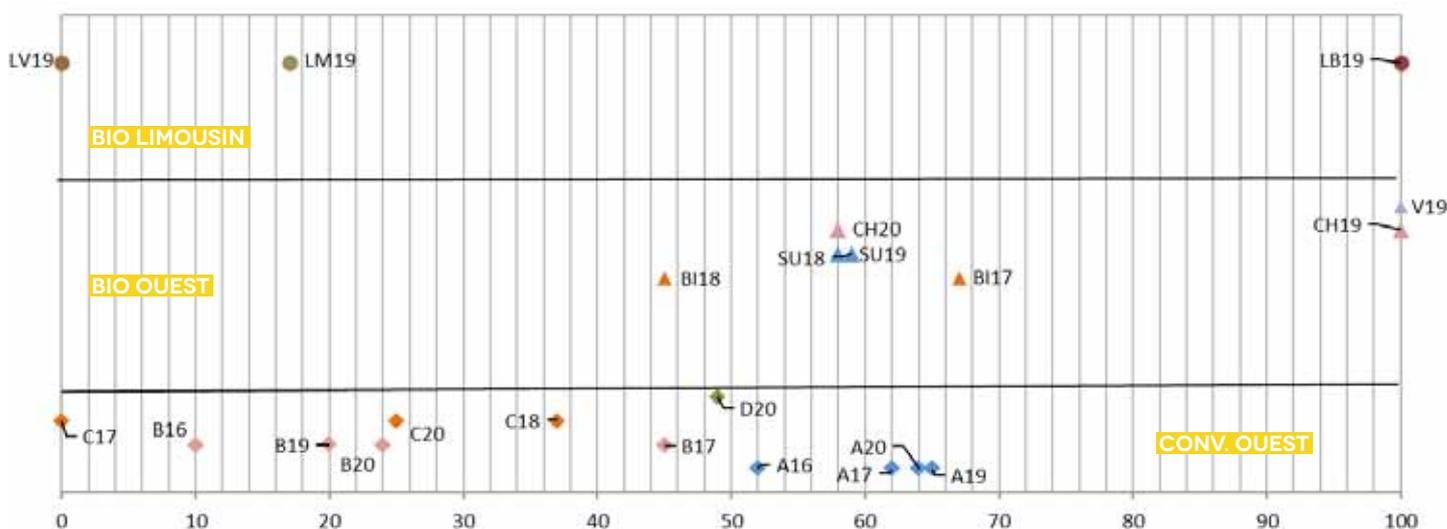
CONCENTRÉS TOTAUX TROUPEAU (ACHETÉ + PRÉLEVÉ) EN KG/BREBIS EMP



Globalement, on observe une propension des systèmes biologiques à une plus forte économie sur le plan des concentrés troupeau (complémentation des brebis + finition des agneaux) avec un nuage de systèmes Bio autour de 100-110 kg de concentrés troupeau par brebis EMP. L'exploitation A, avec 130-155 kg concentrés troupeau par brebis est une exploitation assez représentative d'un système conventionnel optimisé sur les zones défavorisées de l'Ouest avec une dominante d'agneaux finis en bergerie (Cf. cas-type Réseau INOSYS S5 : 146 kg concentrés couple mère/agneau).

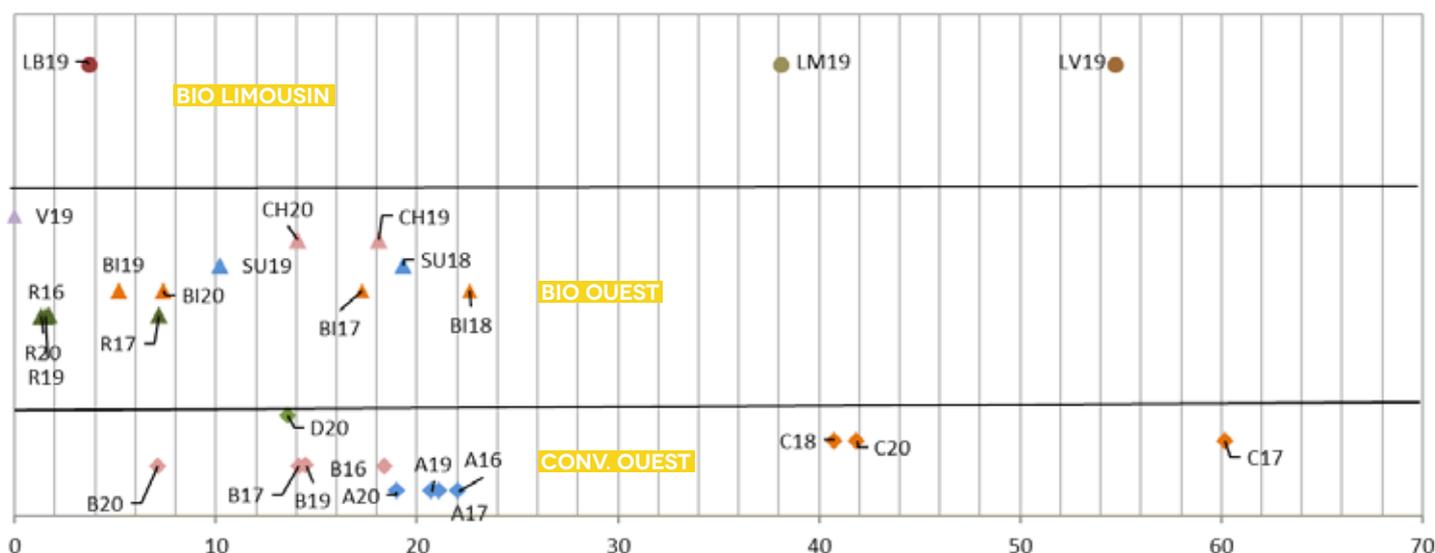
Peu de systèmes Bio parviennent à une rupture forte sur le plan des concentrés troupeaux (<70 kg/brebis EMP) : R & V. Malgré des chargements adaptés, ces systèmes sont très exposés à la dynamique de la pousse de l'herbe. Les aléas climatiques : déficit de précipitations, chaleur et sécheresse peuvent considérablement dégrader la productivité technique de ces élevages (impact sur la finition et le poids carcasse des agneaux, reprise d'état corporel des brebis impactant la prolificité et donc la productivité numérique) et in fine consommer le gain du système herbager sur l'économie de moyens engagés.

AUTONOMIE ALIMENTAIRE EN CONCENTRÉS % DE CONCENTRÉS PRÉLEVÉS



Avec un coût de l'aliment complet (base 15,5% de MAT/kg brut) de l'ordre de 50% plus élevé en Bio, les exploitations Bio avec finition des agneaux en bergerie cherchent à produire et auto-consommer leurs concentrés. Mais cette autonomie du fait du potentiel des terres est plus difficile ou impossible à atteindre pour certaines exploitations notamment LV ou LM. Rares enfin sont les exploitations à atteindre 100% d'autonomie en concentrés. Une majorité de systèmes avec concentrés se situe en conventionnel ou en Bio, autour de 65% de concentrés prélevés sur la ferme. L'exploitation R fait exception avec 0 concentré utilisé ni pour les brebis ni pour les agneaux.

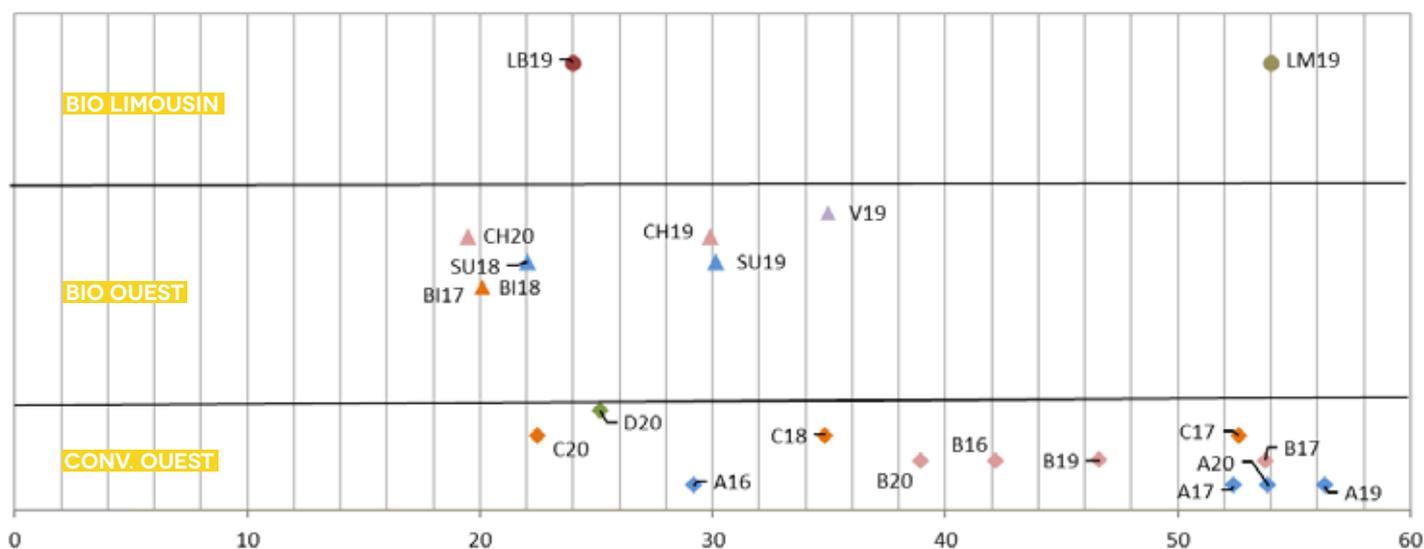
ALIMENTS ACHETÉS EN €/BREBIS EMP



Par brebis, là où les exploitations peuvent produire leurs concentrés, les achats d'aliments en euros par brebis sont analogues au conventionnel (dispersion assez semblable entre 5 et 25 € d'achats d'aliments par brebis). Une moindre quantité de concentrés mais à des prix plus élevés, des achats de fourrages suivant les campagnes marquées par les aléas climatiques expliquent le plus fréquemment ces résultats.

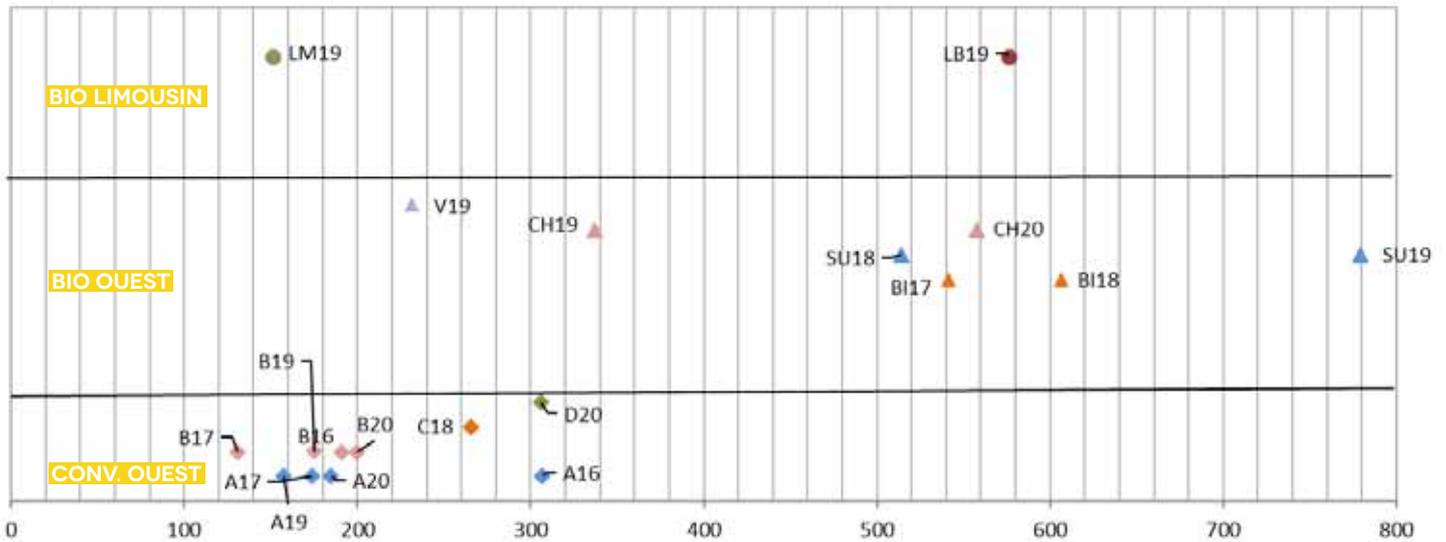
Sur les fermes du Limousin où l'autonomie en concentrés est plus difficile à atteindre, les achats d'aliments représentent de l'ordre du double des aliments achetés par les fermes de l'Ouest.

RENDEMENTS EN CÉRÉALES EN QX/HA



Malgré des itinéraires techniques économes mobilisés (précédent prairie, semences de fermes, semis-récolte sans desherbage mécanique via les méteils grains) la compétitivité de la stratégie de produire ses concentrés demeure très liée à la réalisation de rendements planchers en Bio. Les rendements Bio en méteil grain se situent le plus fréquemment autour de 25 qx/ha, de l'ordre de la moitié des rendements réalisés en conventionnel avec fertilisation minérale. Tout décrochage en rendement peut annuler le bénéfice de l'autoconsommation sur l'achat d'un aliment commerce (16% MAT env. 525 €/t en 2020). Avec des rendements divisés par 2, l'empreinte surfacique des céréales-protéagineux pour la finition des agneaux est loin d'être négligeable pour les exploitations Bio, alors qu'indifféremment, un agneau bio ou conventionnel en finition bergerie après sevrage consommera de l'ordre de 50 kg de concentrés.

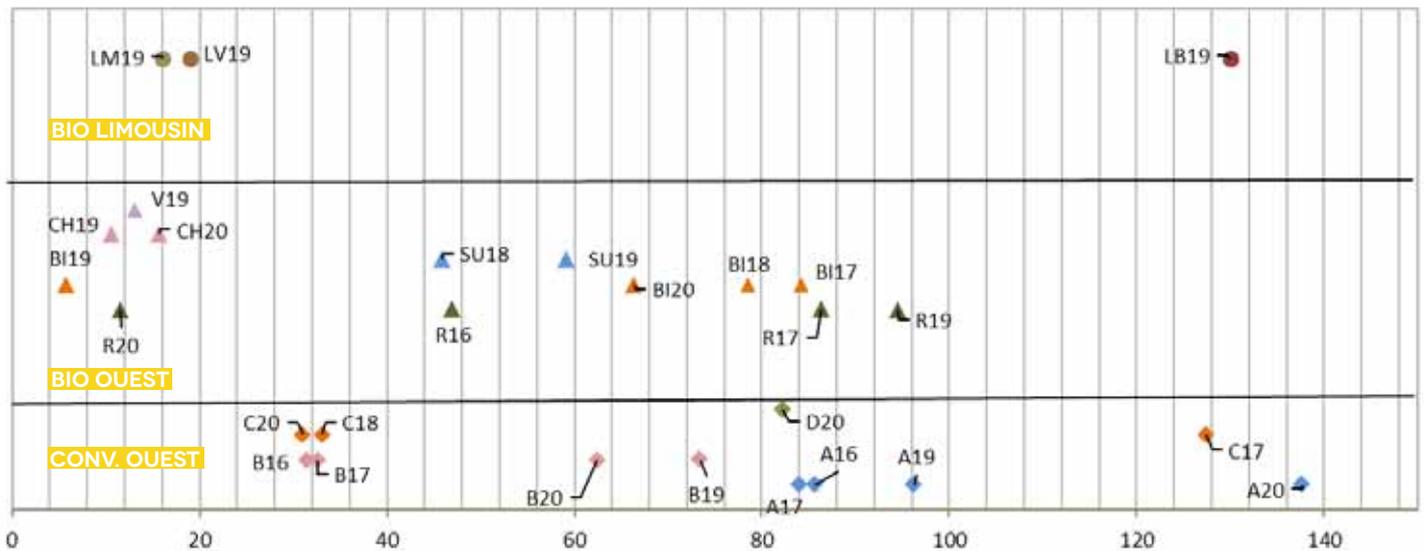
CÔÛT DE PRODUCTION DES CÉRÉALES AUTOCONSOMMÉES HORS TRAVAIL EN €/T



Pour CH, Avec 19 qx/ha en triticale-pois fourrager contre 30 qx/ha en 2020, le coût de production à la tonne du méteil augmente de 200 €/t alors que les charges à l’hectare hors travail engagées sont sensiblement voisines entre les 2 exercices : 1088 €/ha en 2020 contre 1007 € en 2019.

A noter que la calculette COUPROD ne permet pas de dissocier les charges opérationnelles (semences, engrais) des cultures autoconsommées, des cultures vendues. Le coût de production des céréales autoconsommées peut être biaisé à la hausse dès lors que la ferme est diversifiée en polyculture-élevage et mobilise des semences achetées ou des engrais achetés (bouchons de fientes de volailles) pour des cultures à haute valeur ajoutée avec un objectif vente (blé pour l’alimentation humaine, tournesol pour l’huile ou de bouche).

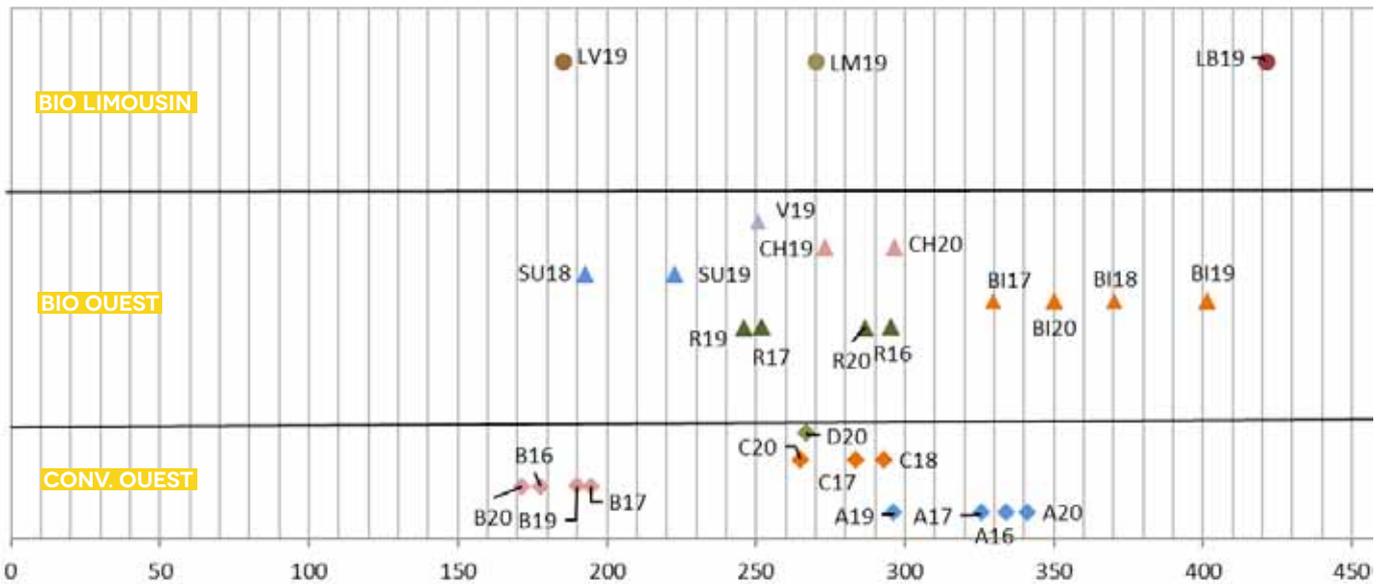
APPROVISIONNEMENT DES SURFACES EN €/HA SFP OVV



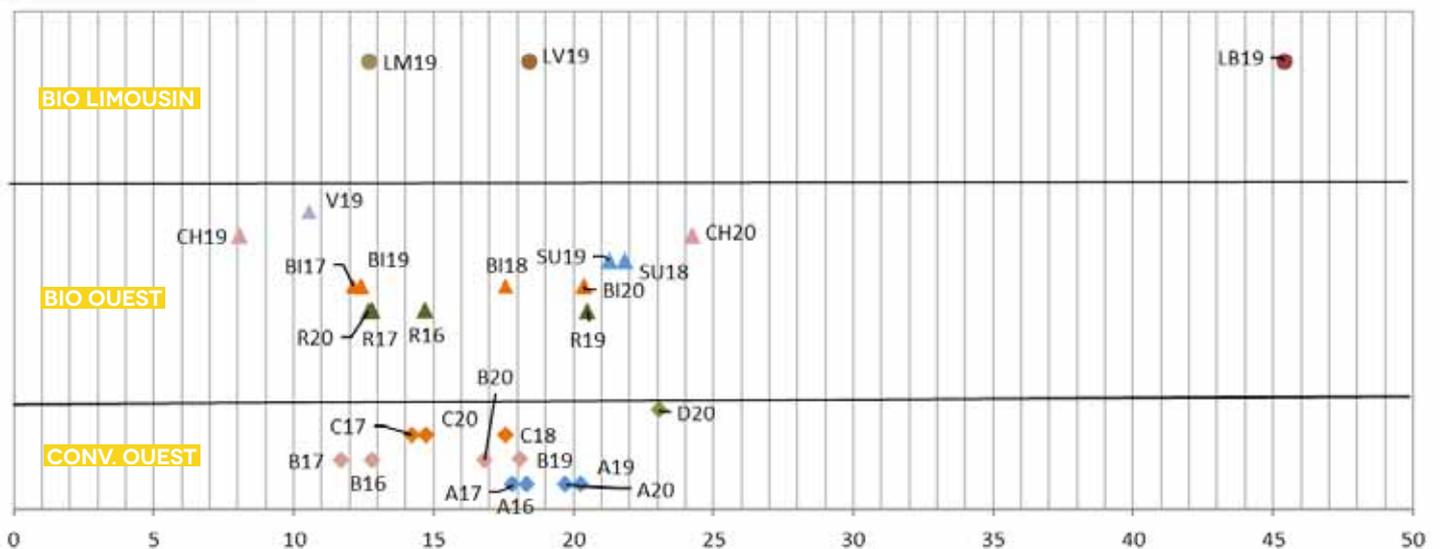
Sur notre échantillon, les cultures fourragères sont limitées sauf pour A (10% de la SFP), B (7 % de la SFP), R (4 % de la SFP) . Le maïs ensilage est absent des systèmes. Les exploitations réalisent des sorgho fourragers (A, R) pour les luttes au pâturage d’août à octobre en situation séchante ou des betteraves fourragères pour la complémentarité hivernale des brebis autour de l’agnelage (A et B).

Pour le témoin A conventionnel, cette sur-représentation des cultures fourragères explique une part du poste plus élevée de l’approvisionnement des surfaces sur la SFP, avec également un coût unitaire des engrais minéraux à la hausse en 2020. Pour B, en réflexion de passage en Bio, la suppression de l’urée sur 2016 et 2017 sur l’herbe est visible sur le poste, mais pénalise la production d’herbe sur le 2^e cycle et fragilise l’autonomie alimentaire. La fertilisation minérale sur l’herbe est réintroduite en 2019 et 2020.

Pour les Bio, on différencie 2 stratégies : d’une part un nuage de systèmes inférieur à 20 €/ha SFP caractérisé par un renouvellement prairial maîtrisé, ou/et une volonté de faire vieillir les prairies avec priorité à la régénération par scarification et sursemis, ou/et une impasse sur les amendements en carbonate de calcium pour les zones acides (R, V). D’autre part, un nuage de systèmes entre 45 € et 100 €/ha SFP avec une fréquence de renouvellement prairial plus élevée et le cas échéant des amendements pour neutraliser l’acidité des sols. En secteur acide, les impasses en amendements, conséquence fréquente de trésorerie fragile, interroge quant à leurs impacts sur la productivité technique des surfaces.



La mécanisation constitue le principal poste de charge des exploitations ovines viande. On observe aussi une relative homogénéité autour de 250-300 €/ha tant en conventionnel qu'en bio. Un seuil d'équipement minimal est nécessaire et malgré un système fourrager plus herbager, les exploitations biologiques ne sont pas substantiellement plus économes que les fermes conventionnelles (A notamment). Ce point constitue une fragilité de l'équilibre économique des exploitations biologiques alors que la productivité des surfaces est en retrait : autant de charges de mécanisation avec une productivité technique moindre à l'hectare génère une hausse du poids de la mécanisation dans les coûts de production. La mécanisation de B stabilisée autour de 175 €/ha est un élément clef de l'efficacité économique de ce système (Cf. SCA et valeur ajoutée).

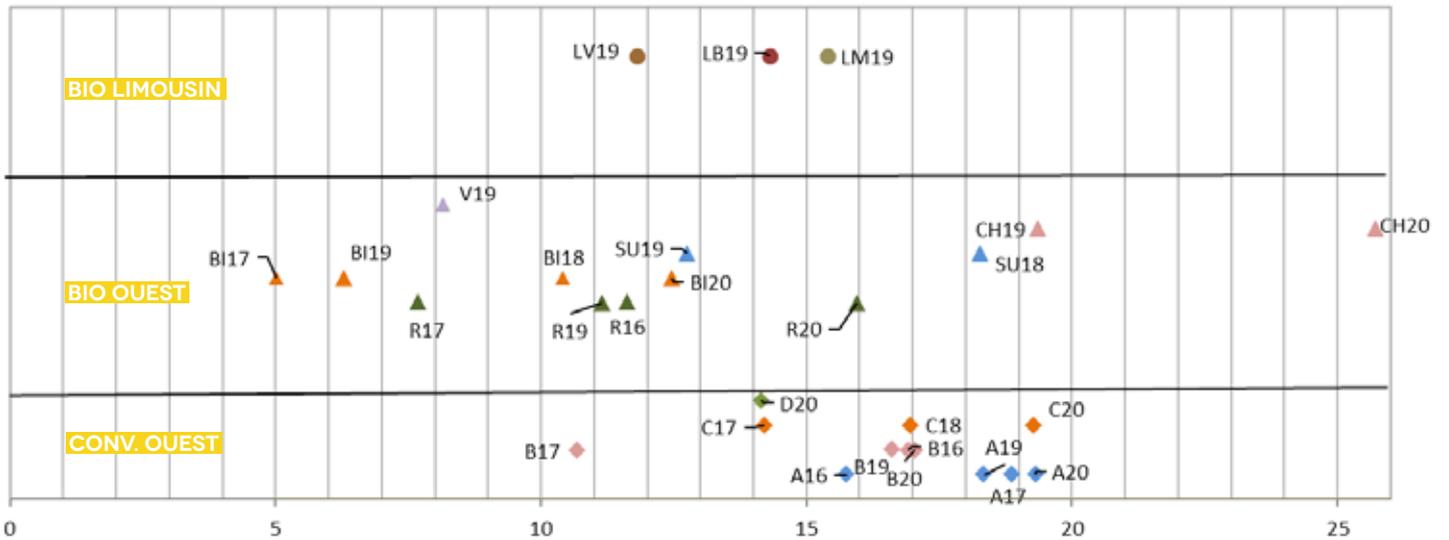


Pour terminer sur les principaux moyens engagés, avec les frais d'élevage, on peut observer une dispersion là encore très homogène entre les exploitations conventionnelles et biologiques avec des frais d'élevages situés entre 10 et 25 € par brebis. A minima on n'observe pas de surcoûts criants liés à la conduite biologique par exemple à travers les frais vétérinaires (parasitisme digestifs des agneaux à l'herbe générant des frais d'anthelminthiques par exemple). Les frais de litière paille, les petits matériels d'élevage, les frais d'identification, commun en Bio et en conventionnel, structurent principalement ce poste.



PRODUCTIVITÉ TECHNIQUE

PRODUCTIVITÉ TECHNIQUE ANIMALE EN ÉQ. KG CARCASSE AGNEAUX/BREBIS



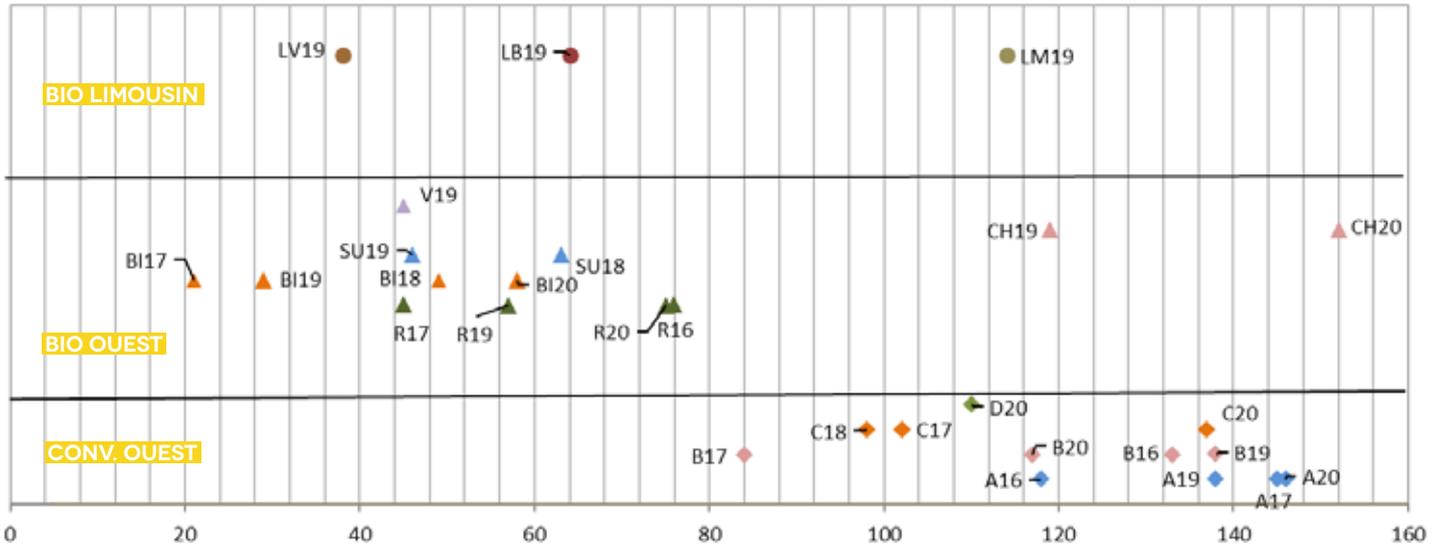
L'indicateur équivalent kg carcasse agneaux par brebis EMP synthétise la production d'animaux de la ferme : agneaux de boucherie, jeunes reproducteurs ou reproductrices. Les agneaux de boucherie vendus en carcasse constituent l'essentiel de la production des fermes de notre échantillon.

On observe une différenciation entre les exploitations conventionnelles et biologiques avec des résultats techniques majoritairement situés entre 15 et 20 kgc/brebis EMP en conventionnel, et une dominante inférieure à 15 kgc/brebis EMP en système biologique. En détail, l'intégralité des champs techniques peuvent être dégradés en production biologique : fertilité, prolificité, mortalité des agneaux. Avec pour autant une source commune, la difficulté à offrir sur la durée une alimentation sans période de déficit impactante pour les animaux. A nouveau, le coût plus honéreux des concentrés modère leur utilisation en période de déficit d'herbe. Enfin, les critères de paiement des carcasses (conformation notamment) strictement identiques aux conventionnels, appliqués par les opérateurs bio, limitent l'utilisation des races rustiques plus aptes à encaisser des périodes de disette alimentaire.

Ces résultats techniques pèsent sur l'efficacité des moyens engagés par les fermes biologiques (charges en €/kg carcasse agneaux).



PRODUCTIVITÉ TECHNIQUE DES SURFACES EN ÉQ. KG CARCASSE AGNEAUX/SAU OVV

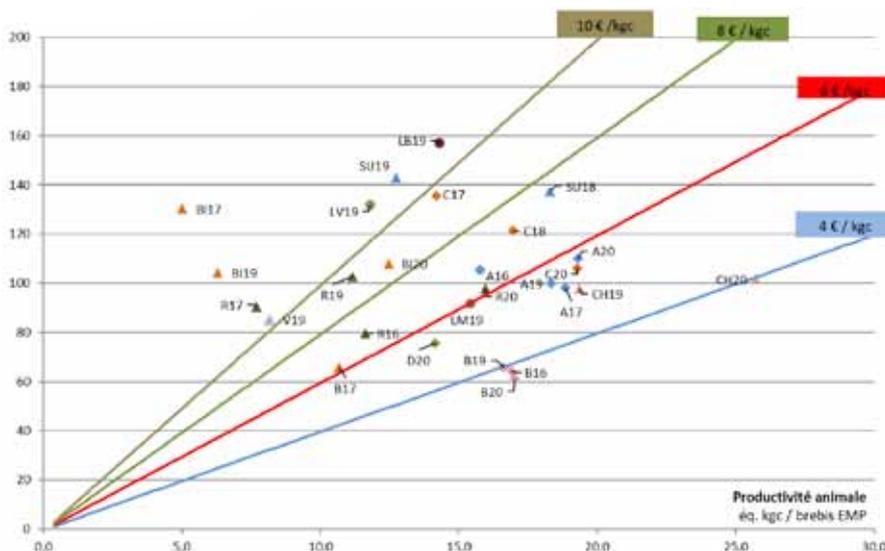


Le constat est encore plus tranché sur la productivité technique des surfaces. Les plus faibles chargements en Bio, les moindres rendements en céréales-protéagineux couplés à une moindre productivité technique animale, se traduisent par une plus faible productivité technique des surfaces pour une majorité de systèmes biologiques : moins de 80 kgc/ha de SAU ovine pour la majorité des systèmes Bio, là où les systèmes conventionnels se situent autour de 120 kgc/ha SAU ovine.

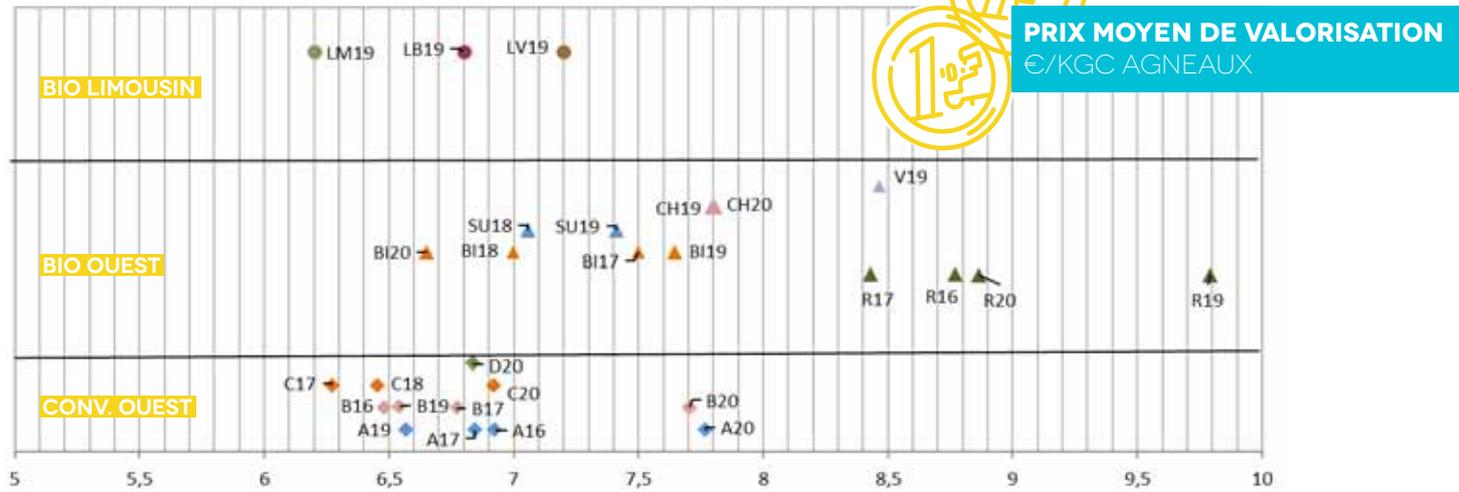
Cette productivité technique dégradée peut annihiler les économies de moyens engagés, vu précédemment sur les composantes du coût du système d'alimentation : aliments achetés, approvisionnement des surfaces, mécanisation, foncier.

PAR EXEMPLE, la performance technique de R, en 2017 (point R17) système 100% herbe, est très impactée par la sécheresse cumulée de l'arrière-saison 2016, puis de la campagne 2017 (cumul de précipitations annuel de 480 mm). Bien qu'étant plus économe en 2017 (91€/brebis EMP) qu'en 2019 (103 €/brebis/EMP), la productivité technique animale dégradée en 2017 (7,7 kgc/brebis EMP en 2017 contre 11,6 kgc en 2019) diminue l'efficacité des charges du coût du système d'alimentation au kgc agneaux : supérieure à 10 €/kgc en 2017 contre 9 €/kgc en 2019 (notion d'efficacité des charges). En d'autres termes, être économe n'est pas suffisant pour cheminer vers l'efficacité économique : maintenir des performances techniques planchers reste un élément clef de la maîtrise des coûts de production et de la viabilité économique des systèmes ovins biologiques.

COÛT DU SYSTÈME D'ALIMENTATION €/BREBIS EMP



PRIX DE VALORISATION



L'efficacité économique des systèmes n'est pas le seul fait de l'efficacité des charges. La production est déterminante, elle est la résultante de la productivité technique des systèmes et du niveau de valorisation des produits. Un prix en Bio supérieur peut compenser une efficacité des charges dégradée par les contraintes de production inhérentes à la production biologique (surcoût des aliments achetés, moindre productivité des surfaces, etc.).

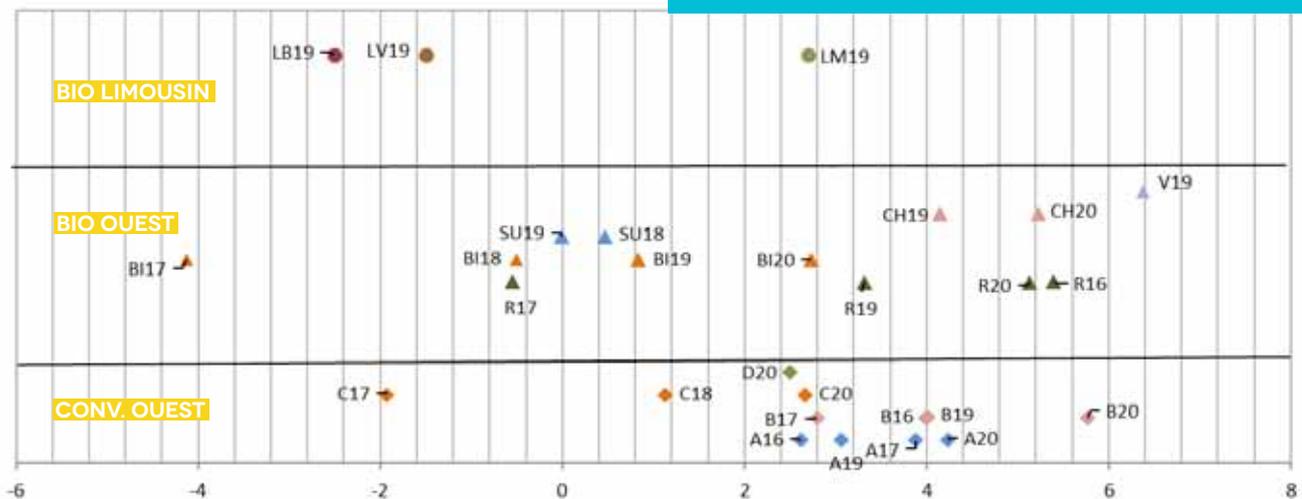
Malheureusement, notre échantillon reflète une situation structurelle de la filière ovine biologique, à savoir un écart de valorisation faible entre l'agneau conventionnel et l'agneau biologique. Les situations Bio de valorisation élevée (plus de 8 €/kgc) sont liées à des exploitations pratiquant la vente directe. A noter que les prix de valorisation sont calculés net de transformation-commercialisation pour pouvoir comparer les exploitations filières ou circuits courts.

En campagne 2020, ce constat se dégrade avec la hausse du prix de l'agneau conventionnel généré par le cumul du BREXIT et du COVID et le manque d'agneaux pour satisfaire la demande du marché national. Ce faible écart est d'autant renforcé que l'on compare les exploitations biologiques à des exploitations conventionnelles valorisant leurs agneaux en label ou sur les foires (A et B).

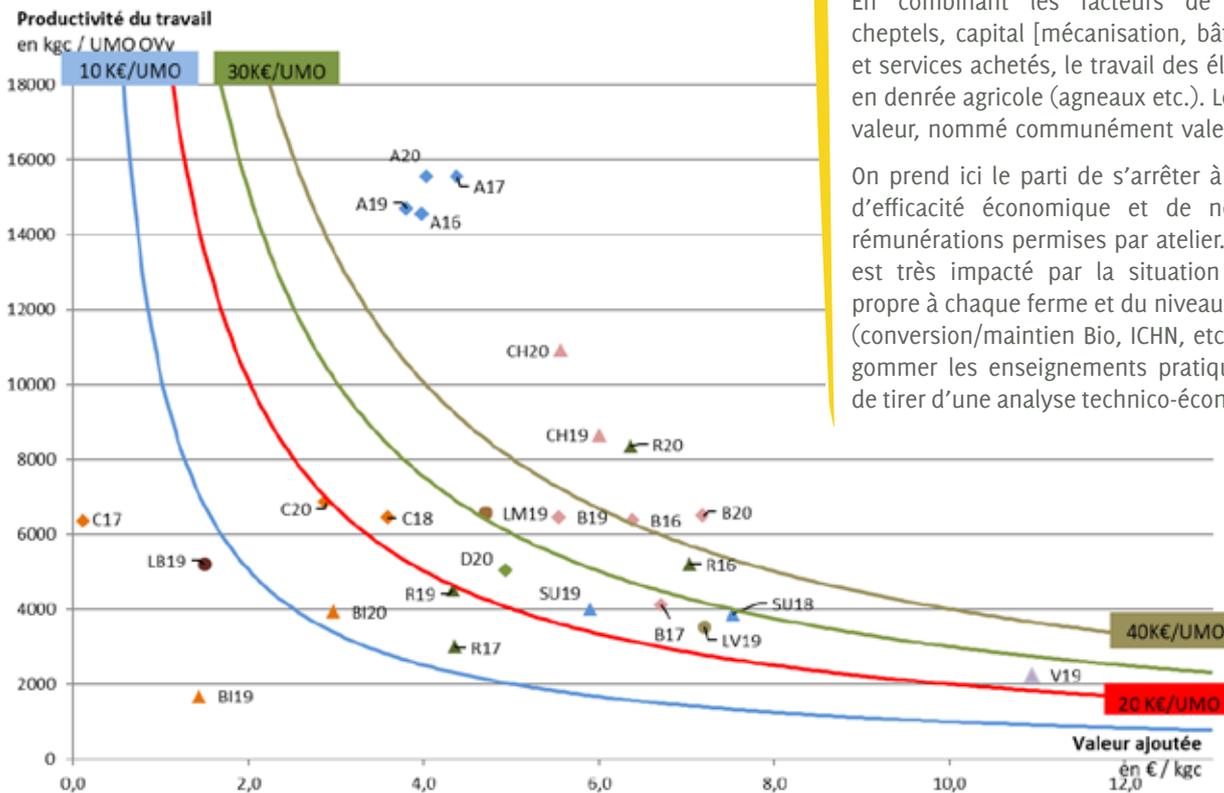


EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE DES SYSTÈMES OVINS BIOLOGIQUES

SOLDE SUR COÛT ALIMENTAIRE HORS AMORTISSEMENT EN €/KGC



Le solde sur coût alimentaire (SCA) est un indicateur d'efficacité économique intermédiaire, on le calcule en considérant la production (agneaux, reproducteurs, réforme) sans les aides, et en retranchant le coût du système d'alimentation. Toutefois, pour neutraliser l'impact de stratégie fiscale fréquemment sensible sur les amortissements linéaires de la mécanisation, on a calculé ce solde hors amortissement de mécanisation. Cet indicateur renseigne donc sur les équilibres les plus performants entre coût du système d'alimentation et la production réalisée. Il indique si la conduite alimentaire au vu de la production réalisée s'avère efficace économiquement. Plusieurs systèmes biologiques (V, CH, R) rivalisent en performances sur ce point avec les systèmes conventionnels (A et B) les plus performants de notre échantillon (SCA entre 5 et 6 €/kgc), mais la dispersion est plus prononcée en Bio avec des exercices où la marge est faible voire négative traduisant une plus forte sensibilité aux aléas climatiques et à nouveau plus de difficultés à répéter des exercices sans pépins techniques (fertilité, prolificité, mortalité ou problématique d'autonomie alimentaire).



En combinant les facteurs de productions (terres, cheptels, capital [mécanisation, bâtiments), et les biens et services achetés, le travail des éleveurs les transforme en denrée agricole (agneaux etc.). Le travail y ajoute de la valeur, nommé communément valeur ajoutée.

On prend ici le parti de s'arrêter à ce dernier indicateur d'efficacité économique et de ne pas présenter les rémunérations permises par atelier. Ce dernier indicateur est très impacté par la situation des amortissements propre à chaque ferme et du niveau d'aides des systèmes (conversion/maintien Bio, ICHN, etc.) et s'y attarder peut gommer les enseignements pratiques qu'il est possible de tirer d'une analyse technico-économique stricto-sensu.

VALEUR AJOUTÉE = PRODUCTION – CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES

La valeur ajoutée cristallise l'autonomie par rapport aux fournisseurs, la maîtrise technique et la valorisation des agneaux.

Une bonne valeur ajoutée conditionne l'emploi, bien qu'avec la modernisation des élevages, et la recherche de gains de productivité du travail mobilisée pour compenser la baisse des prix agricoles en euros constants, le capital (foncier, équipements de mécanisation, installation bâtiments) accapare une part de plus en plus importante de la valeur ajoutée.

Avec une valeur ajoutée par UMO très faible, à minima il est impossible d'atteindre une juste rémunération de la main d'œuvre, malgré des aides et des investissements/annuités maîtrisés.

En continuité du SCA, l'analyse de la valeur ajoutée des systèmes biologiques de notre échantillon souligne une forte dispersion des résultats. Ponctuellement, les exploitations Bio (R20, CH) combinant économie de moyens engagés ou/et performances techniques planchers à élevées parviennent à égaler voire dépasser le taux d'efficacité économique des exploitations conventionnelles les plus performantes (A, B).

Mais si le ratio de valeur ajoutée au kgc est fréquemment supérieure à 4 €/kgc en Bio (sauf situation BI, LB), croiser ce taux d'efficacité économique avec la productivité du travail est déterminant pour appréhender la valeur ajoutée créée par unité de main d'œuvre. Le revenu de l'éleveur se construit sur la marge qu'il reste pour rémunérer son travail multiplié par les volumes.

Or la productivité du travail des systèmes Bio est fréquemment moindre, de l'ordre de 15 à 25 % inférieure, en continuité de dimensionnements de base (brebis EMP/UMO) et de productivité technique inférieure vu précédemment.

Des taux d'efficacité économique par kgc, plus élevés sont à atteindre pour escompter arriver à une valeur ajoutée par UMO analogue aux conventionnels les plus performants si on postule de ne pas modifier les dimensionnements de base (brebis EMP / UMO) des systèmes biologiques. Ce postulat a du sens en situation de débouchés contraints (dynamique fragile du marché Bio ovins) et de volumes de GES à émettre contraints pour tenir les objectifs de réchauffement climatique à 1,5 ou 2°C.

Il est important d'identifier que chaque ruminant par UMO supplémentaire à travers les fermentations entériques de base des brebis dégrade le bilan gaz à effet de serre vu sous l'angle des tonnes éq. CO₂/UMO (et non plus des tonnes éq. CO₂/kgc agneaux). Or ce point (éq. CO₂/UMO) conditionne la capacité à maintenir un nombre d'éleveurs en place dans le cadre d'un volume de GES à émettre limité/contraint d'ici à 2050).

LEVIERS & PERSPECTIVES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE DES SYSTÈMES OVINS BIOLOGIQUES

D'une part, la forte dispersion des résultats techniques laisse entrevoir qu'un travail sur la consolidation des résultats techniques (fertilité, prolificité, mortalité, finition des agneaux) à moyens engagés constants ou inférieurs, reste une priorité. Produire mieux avec autant et idéalement moins. Les kgc agneaux supplémentaires par brebis ou par hectare bonifiant tant l'efficacité économique que la productivité du travail

D'autre part, la recherche d'autonomie alimentaire ne cesse de constituer une priorité sur les élevages pour supprimer ou minimiser les aliments achetés au vu d'un contexte coût des concentrés commerce / prix de valorisation très défavorable, et en dégradation fin 2021.

La valorisation de l'herbe pâturée et les méteils grains, sont les pratiques clefs pour conquérir plus d'autonomie. Aussi, on ne peut plus occulter que le réchauffement climatique (répartition des précipitations plus erratiques, hausse des évapotranspirations, etc.) contribue à dégrader l'efficacité du pâturage des fermes herbagères et donc la productivité technique animale et des surfaces. En d'autres termes les leviers techniques mobilisés restent identiques, mais leur potentiel de gain s'amenuise au gré de l'avancé de la dérive climatique.

Une production fourragère annuellement quasi équivalente mais décalée sur un plan calendaire (précocités, pics et déficits plus marqués) modifie les équilibres. L'adaptation a des limites, certes la récolte mécanisée peut permettre de compenser des déficits quantitatifs, mais elle n'est pas équivalente au pâturage en coût par tonne de matière sèche et en valeurs nutritives offertes aux animaux. La donne est de facto profondément modifiée si la quantité de matière valorisable est à la baisse, réalité perceptible sur les secteurs les plus séchant.

Face à cette situation de baisse de la productivité naturelle des agroécosystèmes par le changement climatique, on peut s'inquiéter, que si jusqu'à un certain coût de l'énergie, il peut s'avérer rentable économiquement à l'échelle micro de compenser par des intrants ou de la mécanisation cette baisse de la productivité autonome des agroécosystèmes, ce levier aggrave à l'échelle macro la consommation de ressources fossiles et le volume de gaz à effet de serre émis.

En soi les contraintes inhérentes à un système de production ovine biologique, justifient une plus nette différenciation du prix de valorisation des agneaux ou/et une compensation via les aides aux systèmes (conversion et maintien Bio). Ce delta se justifie d'autant plus que le différentiel de productivité technique des surfaces tend à être aggravé par le réchauffement climatique.



QUI CONTACTER ?

PHILIPPE DESMAISON

Conseiller technique en élevage bio

06 21 31 32 65

p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com



Secteur d'intervention :
Vienne, Charente-Maritime et Deux-Sèvres

MARION ANDREAU

Conseillère technique en élevage bio

07 63 21 67 38

m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com



Secteur d'intervention :
Vienne et Deux-Sèvres

FABRICE ROCHE

Conseiller technique en élevage bio

06 70 45 35 51

f.rocche19-87@bionouvelleaquitaine.com



Secteur d'intervention :
Corrèze et Haute-Vienne



BIO NOUVELLE-AQUITAINE
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

Siège social • 347 Av. Thiers 33100 Bordeaux

T • 05 56 81 37 70

M • info@bionouvelleaquitaine.com

 www.bionouvelleaquitaine.com

CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC
LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE :

